

Client : SETOM DE L'EURE

Objet : Conception-réalisation d'une unité de traitement de lixiviats avec valorisation énergétique du biogaz

Le projet

Le SETOM souhaitait traiter les lixiviats de son centre d'enfouissement technique de La Chapelle Réanville en utilisant l'énergie pouvant être produite par le biogaz.

- Lieu : La Chapelle Réanville (27)
- Durée : 2004-2005
- Coût de l'ouvrage : 790 000 €HT

Les points remarquables

- Centre de stockage de déchet ultime d'une superficie de 21 hectares.
- Traitement de 4500 m³/an de lixiviat.
- Résorption d'un stock de lixiviat de 17500 m³.
- Rendement épuratoire élevé du procédé de traitement.
- Absence de rejet liquide en aval du procédé de traitement (évaporation).
- Flexibilité de fonctionnement de l'unité de traitement en terme de variation des flux de lixiviats.
- Valorisation du biogaz sous forme d'énergie thermique.

Nos prestations

- Etudes d'avant projet et projet.
- Assistance à contrat de travaux.
- Réalisation du dossier de consultation des entreprises (acte d'engagement, cahier des clauses administratives particulières, programme fonctionnel détaillé, décomposition du prix global et forfaitaire, règlement particulier de consultation).
- Participation au jury de sélection des candidatures.
- Analyse des offres des candidats.
- Participation au jury de sélection du titulaire.

